

Jeanne MONIER

## UN NOEUD A DENOUER

ou une enquête générale et particulière  
autour d'une déclaration d'amour

La demande en mariage ne se pratique plus guère de nos jours. Encore moins se fait-elle par écrit et en alexandrins. Pourtant ce fut un temps la mode. Du moins le pensons-nous, car nous avons interrogé musées et bibliothèques, antiquaires et collectionneurs sans trouver mention de ce que Jean-Baptiste Alexandre Juvet nomme lui-même "nœud d'amour". Aucune des personnes interrogées ne connaissait ce terme ni bien sûr sa signification.

Pourtant, celui que nous vous présentons en page de couverture n'est sans doute pas né de la seule imagination créative et poétique de son auteur. L'un de vous serait-il mieux renseigné ?

Voici la transcription du texte, orthographe et ponctuation étant scrupuleusement respectées :

*"Un sort comme le mien seroit digne d'envie  
Si j'osois me flatter que nos deux cœurs un jour  
puisse Etre Réunis pour toute notre vie  
de même que ceux cy le sont par nœud d'amour,  
nous les voyons sans fain mon amour est de même,  
décider de mon sort il Est Entre vos mains  
car un heureux rival aujourd'huy ou demain  
pourroit m'enlever ce que j'oze prétendre.  
Et ne vois que le respect avecque le quel je seray à jamais  
votre dévoué et fidèle amy.  
Jean Babtiste allexendre Juvet a Illiers ce sept septembre mil sept cent  
quatre vingt dix neuf vieu setille<sup>1</sup>  
En huit de la République française une et Indivisible."*

1. "Vieux style", c'est-à-dire d'avant la Révolution, mais aussi "an huit" de la République...

Jean-Baptiste Jouvét était né à Illiers en 1769 au domaine de Mirougrain dont son père, Jacques Jouvét, était seigneur "deuxième du nom", le domaine ayant été acquis en 1712 pour le père de celui-ci, également prénommé Jacques, et devenu par cette acquisition le premier des Jouvét de Mirougrain.

Sa mère, Marie Marguerite Houy, était aussi d'Illiers où fut signé son contrat de mariage le 10 février 1759.

Le couple avait huit enfants dont, semble-t-il, seul l'aîné Jean-Jacques était majeur à la mort de leur père en mai 1785.

Le 11 nivôse an IV (1er janvier 1796), Jean-Baptiste exerçait la profession de mégissier, mais il était absent pour le règlement de la succession de sa mère : il était volontaire national, de même que son frère Louis à l'armée du Rhin.

Revenu à la vie civile, il avait repris son activité et devait jouir d'une certaine aisance. Il possédait par héritage de ses parents un bon nombre de terres et de propriétés à Illiers même (dont une terre et un pré à Mirougrain) ainsi que sur les paroisses de Mézières, Bullou, Landelles, Chuisnes... et une maison à Courville.

La jeune fille à qui Jean-Baptiste Alexandre déclarait sa flamme de si poétique manière s'appelait Jeanne Françoise Clotilde Sachet. Elle était née en 1779.

Son père, Nicolas François Sachet, était marchand drapier à Illiers. Sa mère, Marie-Jeanne Louise Julie Trambly appartenait à une famille d'hommes de loi, tant par son père, François Trambly huissier royal à Illiers, que du côté de sa mère, Marie-Jeanne Gallibourg, fille, petite-fille et parente d'huissiers et de procureurs.

La demande fut sans doute bien accueillie car le mariage fut rapidement conclu. Nous n'en connaissons pas la date exacte, mais nous savons qu'en 1800 naissait une petite Julie qui vécut 83 ans. Son mari, Jean-Pierre Buisson, charron-forgeron installé rue de Beauce à Illiers, reçut plusieurs premiers prix dans les concours des comices agricoles de Chartres et de Châteaudun et à l'exposition des produits de l'Industrie française de Paris, en 1838 et 1839, pour un nouveau modèle de charrue plus efficace et plus économique.

Ses descendants sont restés à Illiers, et même rue de Beauce, jusqu'à nos jours.